

Les Assistants de vie scolaire (Co.& I) : Textes officiels de référence.

Mise en œuvre du principe d'égalité (d'égalisation) des chances et du principe de compensation des conséquences du handicap.

Type d'aides : aides humaines par différence avec les aides techniques et les aides animalières.

- Loi n° 2003 – 400 du 30 avril 2003 relative aux assistants d'éducation, JO. n°102 du 2 mai 2003 (p.7640).
- Décret n°2003 – 484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement des assistants d'éducation, JO. n°131 du 7 juin 2003 (p.9714).
- Circulaire n° 2003 – 093 du 11 juin 2003. Scolarisation des enfants et adolescents présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant : accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire.
- Décret n° 2005—1194 du 22 septembre 2005 : conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation (modifiant le décret n°2003—484 du 6 juin 2003).